

F10679-9

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

2^e SECTION. — SERVICES PÉNITENTIAIRES

PROJET DE BUDGET
DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1929
(BUDGET GÉNÉRAL)

PROJET DE LOI
PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
PORTANT FIXATION
DU
BUDGET GÉNÉRAL DE L'EXERCICE 1929

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

2^e SECTION — SERVICES PÉNITENTIAIRES



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

1928

TABLE DES MATIÈRES.

2^e SECTION. — SERVICES PÉNITENTIAIRES.

	Pages
Note préliminaire.....	7
Nomenclature des crédits demandés.....	11
Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.....	13
Documents à l'appui du projet de budget :	
Construction et aménagement des prisons cellulaires.....	62
Situation des dépenses d'acquisitions et de constructions.....	64
État des missions.....	65
Résultat de la régie directe du travail en 1927.....	67

• NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés au titre de l'exercice 1929 pour les dépenses de la 2^e section du budget du Ministère de la Justice (Services pénitentiaires) s'élèvent à la somme de..... 100.674.356^f

Les crédits accordés pour 1928 se sont élevés à la somme de..... 81.948.356

La comparaison des crédits votés pour 1928 avec ceux demandés pour 1929 fait donc apparaître une augmentation de dépenses au projet de budget de 1929 de..... 18.726.000

Pour une grande part, cette augmentation n'est qu'apparente, les crédits nécessaires au relèvement des traitements ayant été inscrits en 1928 à un chapitre spécial du budget du Ministère des Finances.

Le décret de répartition du 8 mai 1928 a prélevé sur ces crédits et ouvert à la 2^e section (Services pénitentiaires) du budget de la Justice pour l'exercice 1928 une somme de..... 4.806.547

de sorte que l'augmentation nette accusée par les prévisions de dépenses pour l'exercice 1929 est ramenée à..... 13.919.453

Il apparaîtra au cours de l'examen des différents chapitres que cette augmentation des dépenses s'applique principalement aux services suivants :

Entretien des détenus (10.300.000 fr.) et application de la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et la liberté surveillée (1.550.000 fr.).

Par ailleurs, l'administration pénitentiaire s'est efforcée de poursuivre la réalisation de certaines économies résultant notamment de suppressions d'emplois. Enfin, la création de nouveaux ateliers dans les établissements pénitentiaires permettra de satisfaire à d'importantes commandes de la Guerre et de la Marine jusqu'à présent confiées à l'industrie privée, ce qui entraînera des économies pour le Trésor en raison du modique prix de revient des travaux exécutés par la main d'œuvre pénale.

Telles sont les principales modifications que comporte le projet de budget proposé pour l'exercice 1929; leur détail ressortira de l'examen de chaque chapitre.

TABLEAU DE COMPARAISON

PAR CHAPITRE

DES CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1929

AVEC

LES CRÉDITS ALLOUÉS POUR L'EXERCICE 1928

NOMENCLATURE DES CRÉDITS DEMANDÉS.

NUMÉROS DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.	
		DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	En plus.	En moins.
		francs.	francs.	francs.	francs.
3^e PARTIE. — SERVICES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES.					
1	Traitements du personnel de l'administration centrale et du service intérieur.....	615.750	468.290	147.460	"
2	Indemnités au personnel de l'administration centrale et du service intérieur.....	8.300	74.800	"	66.500
3	Matériel, impressions et dépenses diverses de l'administration centrale.....	45.000	45.000	"	"
4	Frais de correspondance télégraphique.....	9.000	3.000	6.000	"
5	Personnel administratif du service pénitentiaire. — Traitements.....	3.434.125	2.462.495	971.630	"
6	Personnel de surveillance du service pénitentiaire. — Traitements.....	31.115.000	22.938.500	8.176.500	"
7	Indemnités et allocations diverses au personnel administratif du service pénitentiaire.....	960.560	1.070.900	"	110.340
8	Indemnités et allocations diverses au personnel de surveillance du service pénitentiaire.....	715.796	3.504.488	"	2.788.692
9	Personnel technique des établissements pénitentiaires. — Traitements.....	846.625	609.070	237.555	"
10	Ouvriers libres temporaires des établissements pénitentiaires. — Salaires.....	350.000	234.913	115.087	"
11	Entretien des détenus.....	37.100.000	26.800.000	10.300.000	"
12	Application de la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée.....	5.550.000	4.000.000	1.550.000	"
13	Régie directe du travail.....	6.705.750	6.205.750	500.000	"
14	Remboursements divers occasionnés par le séjour de détenus hors des établissements pénitentiaires.....	340.000	340.000	"	"
15	Transport des détenus et des libérés.....	595.000	595.000	"	"
16	Travaux aux bâtiments pénitentiaires. — Mobilier.....	1.051.550	1.051.550	"	"
17	Exploitations agricoles.....	136.600	136.600	"	"
18	Consommations en nature des établissements pénitentiaires.....	650.000	650.000	"	"
19	Dépenses accessoires et diverses du service pénitentiaire.....	362.700	108.000	254.700	"
20	Subventions aux institutions et comités de patronage.....	75.000	75.000	"	"
21	Acquisitions et constructions pour le service pénitentiaire.....	18.000	10.000	8.000	"
22	Participation de l'État dans les dépenses de construction et d'aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.....	550.000	50.000	"	"
23	Secours personnels à divers titres.....	20.000	20.000	"	"
24	Attribution aux personnels civils de l'État d'allocations pour charges de famille.....	3.136.000	2.445.000	691.000	"
"	Relèvement provisoire des traitements.....	"	4.800.000	"	4.800.000
25	Indemnité de résidence.....	3.533.600	"	3.533.600	"
26	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension.....	150.000	150.000	"	"
27	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
28	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
29	Dépenses des exercices clos.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
	TOTAL de la 3 ^e partie.....	97.574.356	78.848.356	26.491.532	7.765.532
5^e PARTIE. — REMBOURSEMENTS, RESTITUTIONS ET NON-VALEURS.					
30	Remboursements sur le produit du travail des détenus.....	3.100.000	3.100.000	"	"
	TOTAL pour les dépenses ordinaires.....	100.674.356	81.948.356	26.491.532	7.765.532
				En plus.....	18.726.000 ^f

DÉVELOPPEMENTS

PAR CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES

DES CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1929

DÉVELOPPEMENTS, PAR CHAPITRES, ARTICLES

ET PARAGRAPHES, DES CRÉDITS DEMANDÉS.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE PREMIER.				
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Traitements du personnel des bureaux.....	511.750	393.690	118.060	"
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur.....	43.600	32.250	11.350	"
ARTICLE 3. — Application des lois militaires.....	73.000	51.814	21.186	"
TOTAL.....	628.350	477.754	150.596	"
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	12.600	9.464	3.136	"
TOTAL du chapitre I ^{er}	615.750	468.290	147.460	"
EN PLUS.....			147.460 ^f	

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.	
NATURE DES DÉPENSES.		francs.	francs.
CHAPITRE PREMIER.			
TRAITEMENTS DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.			
ARTICLE 1 ^{er} . — Traitements du personnel des bureaux :			
3 chefs de bureau.....	de 32.000 à 40.000 ^f	107.625	511.750
4 sous-chefs de bureau.....	de 24.000 à 30.000	108.000	
1 rédacteur, secrétaire de direction.....	de 12.000 à 22.000	136.000	
8 rédacteurs.....			
6 commis d'ordre.....	de 9.000 à 16.000	74.580	
5 expéditionnaires.....	de 8.000 à 13.500	53.400	
3 sténo-dactylographes.....	de 8.000 à 13.500	32.145	
ARTICLE 2. — Traitements du personnel du service intérieur :			
1 huissier.....	de 8.000 à 9.500 ^f	8.720	43.600
4 hommes de service.....	de 8.000 à 9.500	34.880	
ARTICLE 3. — Crédits nécessaires à l'application des lois militaires.....			
			73.000
TOTAL du chapitre I ^{er}		628.350	
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....			12.600
DIFFÉRENCE ÉGALE AU CRÉDIT DEMANDÉ.....			615.750
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928.			
Augmentation provenant de l'application des nouvelles échelles de traitement, compte tenu de l'élévation à 8.000 francs du montant du traitement de base, et des bonifications militaires.....			147.460 ^f

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 2.				
INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.....	8.300	76.300	"	68.000
A déduire pour vacances d'emplois.....	"	1.500	1.500	"
TOTAL.....	8.300	74.800	1.500	68.000
En moins.....			66.500 ^f	
CHAPITRE 3.				
MATÉRIEL, IMPRESSIONS ET DÉPENSES DIVERSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	45.000	45.000	"	"
CHAPITRE 4.				
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....	9.000	3.000	6.000	"
En plus.....			6.000 ^f	

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		francs.
CHAPITRE 2.		
INDEMNITÉS AU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DU SERVICE INTÉRIEUR.		
Indemnités fixes	au chef de bureau faisant fonctions de sous-directeur..... 3.000 au secrétaire de la direction..... 1.800	8.300
Indemnités pour travaux supplémentaires.....	2.440	
Indemnités aux gens de service.....	1.060	
TOTAL du chapitre 2.....		8.300
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928.		
DIMINUTION :		
Transfert au chapitre 25 du crédit pour indemnités de résidence à 34 fonctionnaires.....		- 68.000
AUGMENTATION :		
Il n'a pas été fait de déduction pour vacances d'emplois, celle-ci devant apparaître au chapitre 25 où ont été transférés les crédits pour indemnités de résidence.....		+ 1.500
En moins.....		- 66.500
CHAPITRE 3.		
MATÉRIEL, IMPRESSIONS ET DÉPENSES DIVERSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.		
Dépenses diverses de matériel de l'administration centrale.....		45.000 ^f
CHAPITRE 4.		
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....		9.000 ^f
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928.		
La dotation de 3.000 francs s'appliquait uniquement aux dépenses des services extérieurs de l'administration pénitentiaire, les frais de correspondance télégraphique de l'administration centrale étant imputés à tort sur les crédits de la 1 ^{re} section du budget de la Justice (Services judiciaires). Il y a lieu de pouvoir dorénavant à la dépense de l'administration centrale, soit..... 6.000 ^f		

Suite des Développements, par chapitres, articles

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5.				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	1.418.950	1.004.750	414.200	"
ARTICLE 2. — Dépôt de relégables.....	60.713	42.750	17.963	"
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction (autres départements que la Seine)	433.462	309.750	123.712	"
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons.....	711.088	464.250	246.838	"
ARTICLE 5. — Écoles de préservation de jeunes filles.....	316.862	225.500	91.362	"
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires, du contrôle du travail et de la régie directe.....	42.715	39.000	3.715	"
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.....	304.175	253.750	50.425	"
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.....	216.500	173.000	43.500	"
TOTAL.....	3.504.465	2.512.750	991.715	"
A DÉDUIRE POUR VACANCES D'EMPLOIS.....	70.340	50.255	20.085	"
TOTAL du chapitre 5.....	3.434.125	2.462.495	971.630	"
			En plus : 971.630 ^f	

et paragraphes, des crédits demandés.

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.				
CHAPITRE 5.				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.				
PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
		francs.	francs.	
Directeurs.....	12	de 22.000 à 28.000	295.200	1.418.950
Sous-directeurs.....	12	de 16.000 à 20.000	216.000	
Greffiers comptables [12], économes [12].....	24	de 14.000 à 17.000	372.000	
Instituteurs [7], Commis [12] (brevetés).....	19	de 9.000 à 16.000	237.500	
Instituteurs [2], institutrices [3], Commis [15] (non brevetés).....	20	de 9.000 à 14.500	234.250	
Aumôniers fonctionnaires.....	3	18.000	54.000	
Médecins fonctionnaires.....	1	10.000	10.000	
	91			
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements.....			414.200 ^f	
ARTICLE 2. — Dépôt de relégables.				
Sous-directeur.....	1	de 16.000 à 20.000	18.000	60.713
Greffier comptable [1], économe [1].....	2	de 14.000 à 17.000	31.000	
Commis (non brevetés).....	1	de 9.000 à 14.500	11.713	
	4			
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements.....			17.963 ^f	
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)				
Directeurs.....	4	de 22.000 à 28.000	98.400	433.462
Sous-directeur.....	3	de 16.000 à 20.000	54.000	
Greffiers comptables [4], économes [4].....	8	de 14.000 à 17.000	124.000	
Instituteurs [3], Commis [2] (brevetés).....	5	de 9.000 à 16.000	62.500	
Instituteurs [2], Commis [3] (non brevetés).....	5	de 8.000 à 14.500	58.562	
Aumôniers fonctionnaires.....	2	18.000	36.000	
	27			
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements.....			123.712 ^f	
A reporter.....				1.913.125

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.		CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
		DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
		francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5. (Suite.)					
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.					
RÉPARTITION DES EMPLOIS.	NOMBRE D'EMPLOIS.				
Directeurs.....	29	713.000			
Sous-directeurs et sous-directrices.....	27	486.000			
Greffiers comptables [31], économes [26].....	57	883.700			
Instituteurs [24], institutrices [4], Commis [17] (brevetés).....	45	562.700			
Instituteurs [12], institutrices [10], Commis [23] (non brevetés).....	45	527.065			
Régisseurs des cultures.....	1	15.500			
Aumôniers fonctionnaires.....	5	90.000			
Médecins fonctionnaires.....	1	10.000			
TOTAL.....	210	"			
Article 8 (Dépenses communes).....		216.500			
TOTAL.....		3.504.465			
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois 2 p. 100.....		70.340			
CRÉDIT demandé.....		3.434.125			

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.				
Suite du CHAPITRE 5.				
Report.....				1.913.125
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons.				
PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
		francs.	francs.	
Directeurs.....	6	de 22.000 à 28.000	147.600	711.088
Sous-directeurs [5] et sous-directrice [1].....	6	de 16.000 à 20.000	108.000	
Greffiers comptables [6] économes [5].....	11	de 14.000 à 17.000	170.500	
Instituteurs [14] et institutrices [1] (brevetés).....	15	de 9.000 à 16.000	187.500	
Instituteurs [7] (non brevetés).....	7	de 9.000 à 14.500	81.988	
Régisseurs des cultures.....	1	de 14.000 à 17.000	15.500	
	46			
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient :				
1° du relèvement des traitements.....			206.738 ^f	246.838
2° du transfert de l'article 7 (personnel de la Maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette).....			40.100	
En plus.....				246.838
ARTICLE 5. — École de préservation de jeunes filles.				
Directeurs.....	3	de 22.000 à 28.000	73.800	316.862
Sous-directrices.....	3	de 16.000 à 26.000	54.000	
Greffiers comptables [3] économes [3].....	6	de 14.000 à 17.000	93.000	
Institutrices (brevétées).....	3	de 9.000 à 16.000	37.500	
Institutrices (non brevetées).....	5	de 9.000 à 14.500	58.562	
	20			
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements.....				
			91.362 ^f	
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires, du contrôle du travail et de la régie directe.				
Greffiers comptables.....	2	de 14.000 à 17.000	31.000	42.715
Commis (non breveté).....	1	de 9.000 à 14.500	11.715	
	3			
Comparaison avec le crédit accordé en 1928 :				
Relèvement des traitements.....			+ 11.965 ^f	
Suppression d'un emploi de commis.....			- 8.250	
En plus.....				+ 3.715
A reporter.....				2.983.790

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 5. (Suite.)				
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.				
Suite du CHAPITRE 5.				
Report.....				2.983.790
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.				
PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
		francs.	francs.	
Directeurs.....	4	de 22.000 à 28.000	98.400	} 304.175
Sous-directeurs.....	2	de 16.000 à 20.000	36.000	
Greffiers comptables (3) économe (1).....	4	de 14.000 à 17.000	62.000	
Commis. (brevetés).....	3	de 9.000 à 16.000	37.500	
Instituteurs [1], institutrices [2], Commis [3] (non brevetés).....	6	de 9.000 à 14.500	70.275	
	19			
La différence avec le crédit accordé en 1928 se décompose comme suit :				
1° En plus : relèvement des traitements.....			90.525	
2° En moins : transfert à l'article 4 du personnel de la Maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette.....			40.100	
En plus.....			50.425	
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.				
Répercussion de la loi du 1 ^{er} avril 1923 (service militaire légal).....			110.000	} 216.500
— loi du 17 avril 1924 (bonification d'ancienneté aux mobilisés).....			40.000	
— loi du 9 décembre 1927 (bonification aux anciens combattants).....			20.000	
Traitements des employés en surnombre.....			46.500	
La différence avec le crédit accordé en 1928 se décompose comme suit :				
1° Répercussion du relèvement des traitements sur la dotation relative à l'application des lois du 1 ^{er} avril 1923 et 17 avril 1924.....			22.000	
2° Prévision en vue de l'application de la loi du 9 décembre 1927.....			20.000	
3° Augmentation des traitements des employés en surnombre.....			1.500	
En plus.....			43.500	
TOTAL.....			3.504.465	
A déduire : 2 p. 0/0 pour vacances d'emplois.....			70.340	
CRÉDIT DEMANDÉ.....			3.434.125	
En résumé, les différences par rapport aux crédits alloués pour l'ensemble du chapitre en 1928 se présentent comme suit :				
		AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.	
Relèvement des traitements.....		957.965	#	
Augmentation des crédits prévus pour la répercussion des lois militaires.....		42.000	#	
Diminution provenant de l'augmentation du pourcentage pour vacances d'emploi.....		#	20.085	
Suppression d'un emploi de commis.....		#	8.250	
		999.965	28.335	
EN PLUS.....		971.630 ^f		

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 6.				
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	8.237.250	6.120.200	2.117.050	"
ARTICLE 2. — Dépôt de rélégués.....	258.750	192.750	66.000	"
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction (autres départements que la Seine).....	15.487.500	11.433.650	4.053.850	"
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et École de réforme de jeunes garçons.....	1.963.750	1.160.950	802.800	"
ARTICLE 5. — Écoles de préservation de jeunes filles.....	646.500	480.800	165.700	"
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.....	348.250	267.775	80.475	"
ARTICLE 7. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction du département de la Seine.....	3.311.000	2.742.600	568.400	"
ARTICLE 8. — Dépenses communes.....	1.462.000	1.212.000	250.000	"
TOTAL.....	31.715.000	23.610.725	8.104.275	"
A déduire pour vacances d'emplois.....	500.000	472.225	27.775	"
RESTE.....	31.215.000	23.138.500	8.076.500	"
A déduire pour suppressions jugées possibles.....	100.000	150.000	50.000	"
Reprise de la réduction opérée au Sénat lors de la discussion du budget de 1927 (regroupement des colonies de jeunes filles).....	"	50.000	50.000	"
TOTAL du chapitre 6.....	31.115.000	22.938.500	8.176.500	"
ES PLUS.....			8.176.500 ^c	

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.	
NATURE DES DÉPENSES.					
CHAPITRE 6.					
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.					
PERSONNEL.	CHIFFRE de person- nel.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	8.237.250	
		francs.	francs.		
Surveillants-chefs (9), surveillantes-chefs (2).....	11	de 10.500 à 13.500	132.000		
Premiers surveillants (32), premières surveillantes (3).....	35	de 9.500 à 11.000	358.750		
Surveillants commis-greffiers (46).....	46	de 9.500 à 11.000	471.500		
Surveillants et surveillants stagiaires (730), surveillantes (65).....	795	de 8.000 à 10.000	7.155.000		
Surveillantes congréganistes.....	26	6.000	120.000		
	907				
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements : En plus.....					2.117.050
ARTICLE 2. — Dépôt de rélégués.					
Surveillant-chef.....	1	de 10.500 à 13.500	12.000	258.750	
Premiers surveillants.....	1	de 9.500 à 11.000	10.250		
Surveillant commis-greffier.....	2	de 9.500 à 11.000	20.500		
Surveillants.....	24	de 8.000 à 10.000	216.000		
	28				
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements : En plus.....				66.000	
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)					
Surveillants-chefs.....	155	de 10.500 à 13.500	1.860.000	15.487.500	
Premiers surveillants (27), premières surveillantes (5).....	32	de 9.000 à 11.000	328.000		
Surveillants commis-greffiers.....	118	de 9.000 à 11.000	1.209.500		
Surveillants (1.143), surveillantes (prisons de grand effectif) [75].....	1.218	de 8.000 à 10.000	10.962.000		
Surveillantes (prisons de petit effectif).....	198	de 4.000 à 6.000	990.000		
Surveillantes congréganistes.....	23	6.000	138.000		
	1.744				
La différence avec le crédit accordé en 1928 se décompose comme suit : En plus : relèvement des traitements.....				4.103.850	
En moins : suppression de 10 surveillants des prisons de petit effectif.....				50.000	
EN PLUS.....				4.053.850	
ARTICLE 4. — Maison d'éducation surveillée et École de réforme de jeunes garçons.					
Premiers maîtres.....	6	de 10.500 à 13.500	72.000	1.963.750	
Maîtres.....	23	de 9.500 à 11.000	235.750		
Moniteurs (180), Monitrices (4).....	184	de 8.000 à 10.000	1.656.000		
	213				
La différence avec le crédit accordé en 1928 se décompose comme suit : 1 ^o Relèvement des traitements.....				397.550	
2 ^o Transfert de l'article 7. (Personnel de la maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette.).....				405.250	
EN PLUS.....				802.800	
A reporter.....				25.947.250	

NATURE DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 6. (Suite.)				
PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. — TRAITEMENTS.				
	BUDGET DE 1928.			
RÉPARTITION DES EMPLOIS.	NOMBRE	MONTANT de la dépense.		
		francs.		
Surveillant principal.....		13.000		
Surveillants-chefs (170) et des transfèrements cellulaires (10).....				
Surveillantes-chefs (3).....				
Premiers maîtres (6).....	192	2.304.000		
Premières maitresses (3).....				
Premiers surveillants (77).....				
Premières surveillantes (8).....	114	1.168.500		
Maitres (23), Maitresses (6).....				
Surveillants-commis greffiers (186).....				
Surveillantes commis greffiers (3).....	189	1.937.250		
Premiers surveillants des transfèrements cellulaires.....	20	205.000		
Dame employée du service des transfèrements cellulaires.....	1	10.250		
Surveillants (249).....				
Surveillantes des établissements de grand effectif (158).....	2.593	22.995.000		
Moniteurs (185).....				
Monitrices (60).....				
Surveillantes des établissements de grand effectif (198).....	198	990.000		
Surveillantes congréganistes (105).....	105	630.000		
ARTICLE 8. (Dépenses communes.).....	"	1.462.000		
TOTAL.....	3.412	31.715.000		
Vacances d'emplois 2 p. 100.....		500.000		
RESTE.....		31.215.000		
À DÉDUIRE :				
Suppressions possibles.....		100.000		
CRÉDIT DEMANDÉ.....		31.115.000		

OBSERVATIONS.			
NATURE DES DÉPENSES.			MONTANT TOTAL de la dépense.
			francs.
			25.947.250
Suite du CHAPITRE 6.			
Report.....			
ARTICLE 5. — Ecoles de préservations de jeunes filles.			
PERSONNEL.	CHIFFRE de PERSONNEL.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.
		francs.	francs.
Premières maitresses.....	3	10.500 à 13.500	36.000
Maitresses.....	5	9.500 à 11.000	61.500
Moniteurs (5), Monitrices (56).....	61	8.000 à 10.000	549.000
	79		
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements :			
<i>En plus</i>			165.700
ARTICLE 6. — Services des transfèrements cellulaires.			
Surveillant principal.....	1	12.000 à 14.000	13.000
Surveillants-chefs.....	10	10.000 à 13.500	120.000
Premiers surveillants.....	20	9.500 à 11.000	205.000
Dame employée.....	1	9.500 à 11.000	10.250
	32		
La différence avec le crédit accordé en 1928 provient du relèvement des traitements :			
<i>En plus</i>			80.475
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.			
Surveillants-chefs (5); surveillante-chef (1).....	6	10.500 à 13.500	72.000
Premiers surveillants.....	17	9.500 à 11.000	174.250
Surveillants-commis-greffiers (21), surveillantes-commis-greffier (2).....	23	9.500 à 11.000	235.750
Surveillants (203), surveillantes (18).....	221	8.000 à 10.000	2.457.000
Surveillantes congréganistes.....	62	6.000	372.000
	389		
La différence avec le crédit accordé en 1928 se décompose comme suit :			
1° — <i>En plus</i> : Relèvement des traitements.....			973.650
2° — <i>En moins</i> : Transfert à l'article 4 du personnel de la Maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette.....			405.250
<i>En plus</i>			568.400
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.			
Répersion de la loi du 1 ^{er} avril 1923. Bonifications pour service militaire légal.....			825.000
— 17 avril 1924. Bonifications aux fonctionnaires mobilisés.....			450.000
Répersion de la loi du 9 décembre 1927. Bonifications aux anciens combattants.....			175.000
Part contributive de l'État pour la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.....			12.000
TOTAL.....			1.462.000
À déduire : 1° 2 p. 100 pour vacances d'emploi.....			500.000
2° Réduction pour suppressions jugées possibles.....			100.000
Crédit demandé.....			31.115.000
La différence avec le crédit alloué en 1928 se décompose comme suit :			
<i>En plus</i> : 1° Augmentation du crédit pour bonifications de services militaires.....			275.000
2° Répersion de la loi du 9 décembre 1927.....			175.000
TOTAL.....			450.000
<i>En moins</i> : Suppression des traitements des agents en surnombre.....			200.000
Soit en plus.....			250.000

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 7.				
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	197.725	222.405	"	24.680
ARTICLE 2. — Dépôt de relégués.....	11.335	12.375	"	1.040
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine).....	494.165	519.175	"	25.010
ARTICLE 4. — Mois d'éducation surveillée et écoles de réforme de jeunes garçons.....	59.970	57.755	2.215	"
ARTICLE 5. — École de préservation de jeunes filles.....	25.170	28.810	"	3.640
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.....	1.375	7.615	"	6.240
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.....	151.625	194.470	"	42.845
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.....	38.900	50.170	"	11.270
TOTAL.....	980.265	1.092.775	2.215	114.725
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois 2 p. 100.....	16.705	21.875	"	2.170
TOTAL.....	960.560	1.070.900	2.215	112.555
			En moins : 110.340 ¹	

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		francs.
CHAPITRE 7.		
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.		
Indemnités de caisse et de versement aux comptables (règlement du 4 août 1864; décret du 1 ^{er} avril 1921).		
Indemnités au personnel des services spéciaux (médecins, chirurgiens, pharmaciens, dentistes, internes en médecine et en pharmacie, aumôniers des différents cultes) (arrêté du 23 octobre 1920).		
Frais de tournées des directeurs (décret du 10 juillet 1926).		
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service (décret du 10 juillet 1926).		
Frais généraux de direction aux directeurs et aux comptables des prisons de la Seine (décret du 10 juillet 1926).		
Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail (décret du 30 août 1920).		
Indemnités de voyage et de déménagement à des employés changeant de résidence (décret du 10 juillet 1926).		
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine (loi du 22 juillet 1923).		
ARTICLE PREMIER. — Maisons centrales de force et de correction.		
	MONTANT des INDEMNITÉS.	
	francs.	
Indemnités de logement.....	38.250	
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	3.425	
Indemnités aux médecins.....	43.200	
Indemnités aux pharmaciens.....	16.500	
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes.....	32.425	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	14.425	197.725
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	49.500	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	49.920	
En plus : Augmentation du taux de l'indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine.....	23.140	
Transfert au § 6 d'une partie du crédit précédemment porté à l'article 8 pour indemnités aux employés appelés devant le Conseil de discipline.....	2.100	
EN MOINS.....	24.680	
ARTICLE 2. — Dépôt de relégués.		
Indemnités de logement.....	4.275	
Indemnités de caisse et de versement au comptable.....	125	
Indemnité au médecin.....	3.500	
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes.....	2.400	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	1.035	11.335
En moins : comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		
Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	1.040	
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)		
Indemnités de logement.....	15.900	
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	600	
Indemnités aux médecins.....	246.050	
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes.....	117.605	
Frais de tournées des directeurs.....	92.000	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	16.250	494.165
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine (loi du 22 juillet 1923).....	5.760	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	31.670	
En plus : Augmentation du taux de l'indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace-Lorraine.....	4.160	
Transfert au § 6 d'une partie du crédit précédemment prévu à l'article 8 pour indemnité aux employés appelés devant le Conseil de discipline.....	2.500	
EN MOINS.....	25.010	
A reporter.....		703.425

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 7. (Suite.)				
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.				
Indemnités de logement.....	74,100			
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	6,475			
Indemnités aux médecins, chirurgiens-dentistes et internes en médecine.....	449,550			
Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie.....	33,000			
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	180,030			
Frais de tournées des directeurs.....	92,000			
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	46,950			
Indemnité à l'architecte conseil du Service pénitentiaire.....	6,000			
Indemnités aux architectes réviseurs du Service pénitentiaire.....	6,000			
Indemnités pour frais de déménagement.....	21,450			
Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés de la régie directe du travail.....	5,450			
Frais généraux de direction aux directeurs et aux comptables des prisons de la Seine.....	4,000			
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	55,260			
TOTAL.....	980,265			
A déduire pour vacances d'emplois, 2 p. o/o.....	19,705			
CRÉDIT DEMANDÉ.....	960,560			

OBSERVATIONS.		MONTANT total des dépenses. francs.
NATURE DES DÉPENSES.		
Suite du CHAPITRE 7.		
Report.....		703,225
ARTICLE 4. — Maison d'éducation surveillée et école de réforme pour jeunes garçons.		
	MONTANT DES INDEMNITÉS. francs.	
Indemnités de logement.....	7,575	59,970
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	1,650	
Indemnités aux médecins.....	26,000	
Indemnités aux ministres et organistes des différents cultes.....	13,200	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	11,520	
Frais généraux de direction au chef de la maison d'édu. surv. de la petite Roquette et au comptable.....	625	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		
Transfert de l'article 7, des indemnités et frais généraux alloués au directeur, comptable, médecin et aumônier de la maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette.....	6,525	
Transfert au § 5 d'une partie du crédit antérieurement prévu à l'article 8, pour indemnités aux employés appelés devant le Conseil de discipline.....	1,670	
EN PLUS.....	8,195	
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	5,980	
EN PLUS.....	2,215	
ARTICLE 5. — Écoles de préservation de jeunes filles.		
Indemnités de logement.....	6,975	25,170
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	375	
Indemnités aux médecins.....	10,500	
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	3,600	
Frais de voyage et de détachement d'employés pour les besoins du service.....	3,720	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	3,640	
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.		
Indemnités de logement.....	1,125	1,575
Indemnité de caisse au comptable.....	250	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	6,240	
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.		
Indemnités de caisse et de versement aux comptables.....	650	151,625
Indemnités aux médecins, chirurgiens, dentistes et aux internes en médecine.....	120,300	
Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie.....	16,500	
Indemnités aux ministres des différents cultes.....	10,800	
Frais généraux de direction aux chefs des différents établissements d'adultes et aux comptables.....	3,375	
Comparaison avec le crédit alloué au budget de 1928 :		
Transfert à l'article 4 des indemnités et frais généraux alloués au Directeur, au comptable, au médecin et à l'aumônier de la maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette, en moins.....	6,525	
Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	36,320	
EN MOINS.....	42,845	
A reporter.....		941,365

Suite des *Développements, par chapitres, articles*

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRDITSÉ		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1929.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1928.	ACCORDÉS pour l'exercice 1927.	En plus.	En moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 7. (Suite.)					
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.					
					MONTANT total des dépenses. francs.
					941.365
					MONTANT DES INDEMNITÉS. francs.
					38.900
					980.265
					19.705
					960.560
					AUGMENTATION. francs.
					DIMINUTION. francs.
					27.300
					2.170
					134.810
					5.000
					29.470
					139.810
					110.340 ^f

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCE AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 8.				
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et de correction.....	107.770	706.650	"	598.880
ARTICLE 2. — Dépôt de relegables.....	13.065	22.178	"	9.113
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.).....	339.961	1.831.319	"	1.491.358
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons.....	3.240	40.625	"	37.385
ARTICLE 5. — École de préservation de jeunes filles.....	1.095	14.469	"	13.374
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.....	124.820	188.380	"	63.560
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.....	3.125	662.320	"	659.195
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.....	122.720	122.720	"	"
TOTAL.....	715.796	3.588.661	"	2.872.865
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	"	84.173	84.173	"
TOTAL du chapitre 8.....	715.796	3.504.488	84.173	2.872.865
EN MOINS.....			2.788.692 ^f	

OBSERVATIONS.		MONTANT TOTAL des dépenses.
NATURE DES DÉPENSES.		
CHAPITRE 8.		
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.		
Indemnités aux vaguesmestres (Règlement du 4 août 1864 et décret du 24 mars 1931.)		
Frais de voyages et de détachement d'agents pour les besoins du service. (Décret du 1 ^{er} avril 1921.)		
Indemnités pour le remplacement de surveillants en congé de repos, de maladie ou de maternité. (Loi de finances du 31 juillet 1920.)		
Indemnités de caisse aux surveillants-chefs du service des transfèrements cellulaires. (Arrêté du 21 juin 1897)		
Indemnités de déplacement aux agents du service des transfèrements cellulaires. (Décret du 10 juillet 1926.)		
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonctions. (Loi de finances du 31 juillet 1920.)		
Indemnités aux agents appelés devant le conseil de discipline et aux délégués du personnel de surveillance y siégeant. (Déc. du 10 juillet 1926.)		
Indemnités aux agents en service titulaires de la Médaille pénitentiaire. (Loi de finances de 1898.)		
Indemnités de voyage et de déménagement à des agents changeant de résidence. (Décret du 10 juillet 1926.)		
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine. (Loi du 22 juillet 1923.)		
Indemnité à l'agent des transfèrements cellulaires chargé du passage des wagons dans les gares de Paris. (Arrêté du 30 avril 1927.)		
Indemnité de logement au surveillant principal des transfèrements cellulaires et aux surveillants-chefs en surnombre.		
ARTICLE PREMIER. — Maisons centrales de force et de correction.		
	MONTANT DES INDEMNITÉS.	
Indemnités aux vaguesmestres.....	870 ^f	107.770
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	3.900	
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	103.000	
Comparaison avec le crédit alloué en 1928 :		
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	640.000 ^f	
En plus : Augmentation de l'indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace-Lorraine du fait du relèvement des traitements et de l'augmentation du pourcentage de cette indemnité..	41.120	
EN MOINS.....	598.880	
ARTICLE 2. — Dépôt de relegables.		
Indemnité au vaguesmestre.....	65	13.065
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	13.000	
Comparaison avec le crédit alloué en 1928 : En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	9.113 ^f	
ARTICLE 3. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction. (Autres départements que la Seine.)		
Indemnités pour le remplacement de surveillants en congé de repos, de maladie ou de maternité.....	25.000	339.961
Indemnités aux vaguesmestres.....	1.640	
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	193.921	
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	210.000	
Comparaison avec le crédit alloué en 1928 :		
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	1.585.163 ^f	
En plus : Augmentation de l'indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine du fait du relèvement des traitements et de l'augmentation du pourcentage de cette indemnité..	43.895	
EN MOINS.....	1.491.358 ^f	
ARTICLE 4. — Maisons d'éducation surveillée et école de réforme de jeunes garçons.		
Indemnités aux vaguesmestres.....	440	3.240
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	2.800	
Comparaison avec le crédit alloué en 1928 :		
En plus : Transfert de l'article 7 de l'indemnité au vaguesmestre de la maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette.....	75 ^f	
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 35.....	37.460	
EN MOINS.....	37.385	
ARTICLE 5. — Écoles de préservation de jeunes filles.		
Indemnités aux vaguesmestres.....	195	1.095
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	900	
Comparaison avec le crédit alloué en 1928 :		
En moins : Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	13.374 ^f	
A reporter.....		465.134

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 8. (Suite.)				
INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.				
	CRÉDITS DEMANDÉS pour 1928.			
	francs.			
Indemnités aux vagues-mestres.....	2.985			
Indemnités de logement au surveillant principal des transfèrements cellulaires.....	920			
Indemnités de caisse aux surveillants-chefs des transfèrements cellulaires.....	1.500			
Indemnité à l'agent des transfèrements cellulaires passeur de wagons dans les gares de Paris.....	1.200			
Indemnités pour le remplacement des surveillantes en congé de repos, de maladie ou de maternité.....	25.000			
Indemnités de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	248.471			
Frais de voyage aux agents appelés devant le conseil de discipline et aux délégués du personnel de surveillance y siégeant.....	21.120			
Indemnités de déménagement.....	67.600			
Indemnités aux agents en service, titulaires de la médaille pénitentiaire.....	24.000			
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonction.....	10.000			
Indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace et Lorraine.....	313.000			
	715.796			
CRÉDIT DEMANDÉ.....	715.796			

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		francs.
Suite du CHAPITRE 8.		
Report.....		465.131
ARTICLE 6. — Service des transfèrements cellulaires.		
Indemnités de caisse aux surveillants-chefs.....	1.500	} 124.820
Indemnités de déplacement.....	121.200	
Indemnité de logement au surveillant principal.....	920	
Indemnité à l'agent passeur de wagons dans les gares de Paris.....	1.200	
Comparaison avec le crédit alloué en 1928 :		
En moins : Indemnité de déplacement.....	1.200 ^f	
Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	63.560	
	64.760	
En plus : Allocation d'une indemnité forfaitaire à un agent des transfèrements cellulaires.....	1.200	
EN MOINS.....	63.560	
ARTICLE 7. — Prisons de la Seine.		
Indemnités aux vagues-mestres.....	375	} 3.125
Frais de voyage et de détachement d'agents pour les besoins du service.....	2.750	
Comparaison avec le crédit alloué en 1928 :		
En moins : Transfert à l'article 4 de l'indemnité au vagues-mestre de la Maison d'éducation surveillée de la Petite Roquette.....	75 ^f	
Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	659.120	
EN MOINS.....	659.195	
ARTICLE 8. — Dépenses communes aux divers services.		
Indemnités de déménagement.....	67.600 ^f	} 122.720
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonctions.....	10.000	
Indemnités aux agents appelés devant le Conseil de discipline et aux délégués du personnel de surveillance y siégeant.....	21.120	
Indemnités aux agents en service titulaires de la médaille pénitentiaire.....	24.000	
Crédit égal à celui du budget de 1928.		
TOTAL.....		715.796
En résumé, la comparaison avec le crédit alloué pour l'ensemble du chapitre en 1928 fait ressortir les différences suivantes :		
AUGMENTATIONS :		
Allocation d'une indemnité forfaitaire à l'agent chargé de passer les wagons cellulaires dans les gares de Paris.....	1.200 ^f	"
Augmentation de l'indemnité compensatrice aux fonctionnaires d'Alsace-Lorraine du fait du relèvement des traitements et de l'augmentation du pourcentage de cette indemnité.....	134.925	"
Suppression de la déduction pour vacances d'emplois, celle-ci devant affecter les crédits pour indemnités de résidence transférés au chapitre 25.....	84.173	"
DIMINUTIONS :		
Transfert de l'indemnité de résidence au chapitre 25.....	"	3.007.790
Réduction de 1.200 francs de l'indemnité de déplacement en compensation de l'indemnité forfaitaire de même somme allouée à l'agent passeur de wagons.....	"	1.200
TOTAL.....		220.298
EN PLUS.....		2.788.692 ^f

Suite des Développements par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 9.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — TRAITEMENTS.				
Traitements.....	864.637	621.500	243.137	
A déduire : 12 p. 100 pour vacances d'emplois.....	18.012	12.430	5.582	
CRÉDIT DEMANDÉ.....	846.625	609.070	237.555	
EN PLUS.....			237.555	
CHAPITRE 10.				
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.				
Salaires.....	350.000	234.913	115.087	

OBSERVATIONS.				MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.				
CHAPITRE 9.				
PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — TRAITEMENTS.				
PERSONNEL.	EFFECTIFS.	TRAITEMENTS ANNUELS.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	
Ingénieurs.....	3	de 11.000 à 20.000 ^f	46.500 ^f	789.637
Chefs d'atelier.....	7	de 12.000 à 17.000	108.500	
Sous-chefs d'ateliers.....	58	de 8.500 à 13.500	834.637	
Répercussion de la loi du 1 ^{er} avril 1923. — Bonifications pour service militaire légal.....			45.000 ^f	75.000
Répercussion de la loi du 17 avril 1924. — Bonifications aux fonctionnaires mobilisés.....			25.000	
Répercussion de la loi du 9 décembre 1927. — Bonifications aux fonctionnaires anciens combattants.....			5.000	
TOTAL.....			864.637	
A déduire 2 p. 100 pour vacances d'emplois.....			18.012	
TOTAL égal au crédit demandé.....			846.625	
LA DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU CRÉDIT ALLOUÉ EN 1928 SE PRÉSENTE COMME SUIT:				
			Augmentation.....	
			Répercussion des lois militaires non prévues au budget de 1928.....	
			Diminution provenant de l'augmentation du pourcentage de vacances d'emplois.....	
			TOTAL.....	
			En plus.....	
				237.555
CHAPITRE 10.				
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.				
Salaires des ouvriers libres temporaires.....			359.000 ^f	
LA DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU CRÉDIT DE 1928 SE DÉCOMPOSE COMME SUIT:				
En plus : Augmentation du crédit nécessaire par l'extension des services de la régie directe du travail.....			164.970	
En moins : Transfert au chapitre 25 de l'indemnité de résidence.....			49.885	
Net en plus.....			115.085	

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	En plus.	En moins.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
CHAPITRE 11.				
ENTRETIEN DES DÉTENUS.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Services à l'entreprise.....	3.800.000	2.415.330	1.384.670	"
ARTICLE 2. — Services en régie.....	26.800.000	20.916.107	6.783.893	"
ARTICLE 3. — Dépenses communes aux services de l'entreprise et de la régie.....	6.500.000	4.358.563	2.131.437	"
TOTAUX.....	37.100.000	26.800.000	10.300.000	"
Augmentation provenant du nombre plus élevé de journées de détentions et de la hausse des journées.....			10.300.000	

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense fr. c.
CHAPITRE 11.	
ENTRETIEN DES DÉTENUS.	
ARTICLE 1^{er}. — Services en régie.	
Prisons de Paris. Frais d'entretien des détenus.....	3.765.000
Établissements privés { Frais d'entretien des pupilles.....	15.000
de jeunes détenus. { Remboursement des frais d'entretien des enfants auteurs de crimes et délits (exécution de la loi du 28 juin 1904).....	20.000
	3.800.000
ARTICLE 2. — Services en régie.	
Dépôt de relégués. { Service des vivres.....	21.900.000
Maisons centrales. { Pharmacie.....	360.000
Maisons d'arrêt. { Chauffage et éclairage.....	2.400.000
Établissements publics de jeunes détenus. Prisons de Fresnes. { Blanchissage, propreté, services divers.....	1.040.000
{ Lingerie, literie et vestiaire.....	1.100.000
	26.800.000
ARTICLE 3. — Dépenses communes.	
Dépenses de cantine.....	5.860.000
Plus-values d'inventaires.....	580.000
Frais d'expatriés.....	20.000
Dépenses diverses occasionnées par les adjudications.....	30.000
Indemnités payées pour accidents du travail.....	16.000
	6.500.000
TOTAL du chapitre 11.....	37.100.000
Le crédit ouvert, pour 1927, par la loi de finances était de.....	24.000.000
Cette dotation étant insuffisante a dû être complétée de la façon suivante :	
Décret du 31 août 1927.....	25.000
Décret du 1 ^{er} octobre 1927.....	6.000.000
Crédit supplémentaire (loi du 19 mars 1928).....	8.135.000
	14.160.000
Les crédits accordés ont donc été de.....	38.160.000
sur lesquels, déduction faite de la somme allouée aux salaires des ouvriers libres, transférée, en 1928, au chapitre 9, 37.152.632 francs ont été utilisés.	
Autant qu'on peut en juger par le chiffre de la population détenue des premiers mois de 1928, il y a lieu de prévoir pour l'exercice 1929, un nombre de journées de détention au moins égal à celui de 1927. D'autre part, les cours actuellement pratiqués font ressortir une hausse sur les denrées.	
Dans ces conditions, et étant donné qu'il s'agit d'une dépense obligatoire, la somme de 37.100.000 francs demandée pour ce chapitre doit être considérée comme indispensable pour assurer l'entretien des détenus au cours de l'année 1929.	

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 12.				
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.				
ARTICLE UNIQUE.....	5.550.000	4.000.000	1.550.000	.
			EN PLUS : 1.550.000 ^f	
CHAPITRE 13.				
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Fabrication et confection. — Achat de matières premières et prix de la main-d'œuvre des détenus.....	6.108.750	6.108.750	"	.
ARTICLE 2. — Frais supplémentaires pour l'organisation de nouveaux ateliers en régie directe. — Reprise de matériel industriel. — Achats et renouvellement de l'outillage, travaux spéciaux, voyages, etc.....	595.000	95.000	500.000	
ARTICLE 3. — Frais de missions spéciales dans l'intérêt des régies.....	2.000	2.000	"	"
TOTAL du chapitre 13.....	6.705.750	6.205.750	500.000	.
			EN PLUS : 500.000 ^f	

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 12.	
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.	
Payement des frais d'entretien des mineurs confiés aux institutions charitables, à l'Assistance publique et à des particuliers.....	5.550.000
TOTAL du chapitre 12.....	5.550.000
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928.	
L'augmentation résulte du relèvement du taux du prix de journée alloué aux patronages auxquels sont remis des mineurs par les tribunaux. Ces nouveaux tarifs, qui ont été approuvés par la Commission du Comité national des enfants traduits en justice, ont été insérés dans un décret en préparation, modifiant celui du 31 août 1913, rendu en application de la loi de 1912, soit.....	
	1.550.000 ^f
CHAPITRE 13.	
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.	
ARTICLE PREMIER.	
Fabrication et confection. — Achat de matières premières et prix de la main-d'œuvre des détenus. — Fourniture de lingerie, literie et vestiaire.....	6.108.750
ARTICLE 2.	
Frais supplémentaires pour l'organisation de nouveaux ateliers en régie directe. — Reprise de matériel industriel. — Achats et renouvellement de l'outillage, travaux spéciaux, voyages, etc.....	595.000
ARTICLE 3.	
Frais de missions spéciales dans l'intérêt des régies.....	2.000
TOTAL du chapitre 13.....	6.705.750
DIFFÉRENCES PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928.	
Augmentation de..... provenant de l'extension de la régie directe du travail par la création de nouveaux ateliers dans les établissements pénitentiaires.	500.000 ^f

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSICLIATION DES SERVICES ET DES DEPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	En plus.	En moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 14.					
REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DE DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
ARTICLE UNIQUE.....	340.000	340.000	#	#	
CHAPITRE 15.					
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Frais de transport.....	580.000	580.000	#	#	
ARTICLE 2. — Secours de route.....	15.000	15.000	#	#	
TOTAL du chapitre 15.....	595.000	595.000	#	#	
CHAPITRE 14.					
REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DE DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
Hôpitaux, asiles d'aliénés, frais d'examen médical, etc.					340.000
TOTAL du chapitre 14.					340.000
CHAPITRE 15.					
TRANSPORT DES DÉTENUS ET DES LIBÉRÉS					
ARTICLE 1 ^{er} . — Frais de transport.					
Transports par voitures cellulaires (frais de locomotion, nourriture des détenus, menues dépenses de route).....					400.000
Transports par voitures ordinaires sur les routes de terre ou par les chemins de fer et par bateaux à vapeur.....					40.000
Transfèrements pour la prison de Fresnes et les prisons de Paris.....					120.000
Frais d'escorte par la gendarmerie.....					50.000
					580.000
ARTICLE 2. — Secours de route.					
Secours de route et moyens de transport aux condamnés libérés des maisons de correction départementales et aux forçats libérés.....					15.000
TOTAL du chapitre 15.					595.000

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 16.				
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES. — MOBILIER.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Travaux ordinaires aux bâtiments. (Prisons départementales. — Dépôts de forçats.).....	190 000	240 000	"	50 000
ARTICLE 2. — Mobilier. (Prisons départementales. — Dépôts de forçats).....	80 000	80 000	"	"
ARTICLE 3. — Bâtimens. (Maisons centrales. — Colonies publiques. — Prisons de la Seine.).....	476 550	476 550	"	"
ARTICLE 4. — Mobilier. (Maisons centrales. — Colonies publiques. — Prisons de la Seine.).....	305 000	255 000	50 000	"
TOTAL du chapitre 16.....	1.051.550	1.051.550	50.000	50.000

OBSERVATIONS.		
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.	
CHAPITRE 16.		
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES. — MOBILIER.		
ARTICLE 1 ^{er} .		
Travaux ordinaires aux bâtiments.....	190 000	
ARTICLE 2.		
Mobilier.....	80 000	
ARTICLE 3. — Bâtimens.		
Maisons centrales de force et de correction.....	316.550 ^f	
Etablissements publics de jeunes détenus.....	160.000	
Etablissements de la Seine.....		
	476.550	
ARTICLE 4. — Mobilier.		
Maisons centrales de force et de correction.....	90.000	
Etablissements publics de jeunes détenus.....	65.000	
Etablissements de la Seine.....	35.000	
	305.000	
Service des transports par voitures cellulaires. — Renouvellement et entretien ordinaire du matériel roulant.....	100.000	
Entretien du matériel de transport des prisons de Fresnes.....	15.000	
TOTAL du chapitre 16.....	1.051.550	
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928.		
	DIMINUTIONS.	AUGMENTATIONS.
Suppression du crédit pour travaux de réfection du calorifère de la prison de Caen (travaux terminés).....	50.000 ^f	"
Crédit nécessaire pour électrification de 16 wagons cellulaires à la demande de la Compagnie d'Orléans dont la majeure partie des lignes est électrifiée.....	"	50.000
TOTAUX.....	50.000	50.000

Suite des Développements, par chapitres, articles
et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
CHAPITRE 17.					
EXPLOITATIONS AGRICOLES.					
Établissements publics de jeunes détenus.....	136.600	136.600	"	"	
CHAPITRE 18.					
CONSOMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
ARTICLE 1 ^{er} . — Établissements publics de jeunes détenus.....	592.200	592.200	"	"	
ARTICLE 2. — Écoles de préservation de jeunes filles.....	57.800	57.800	"	"	
TOTAL au chapitre 18.....	650.000	650.000	"	"	
OBSERVATIONS.					
NATURE DES DÉPENSES.					
CHAPITRE 17.					
EXPLOITATIONS AGRICOLES.					
Établissements publics de jeunes détenus.....					136.600
TOTAL du chapitre 17.....					136.600
CHAPITRE 18.					
CONSOMMATIONS EN NATURE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.					
ARTICLE 1 ^{er} .					
Colonie d'Aniane (Hérault).....					27.097 ⁶⁵
Colonie de Belle-Ile (Morbihan).....					174.287 52
Colonie correctionnelle d'Eysses (Lot-et-Garonne).....					25.860 13
École de réforme de Saint-Hilaire (Vienne).....					143.548 35
Colonie de Saint-Maurice (Loir-et-Cher).....					221.413 03
					592.200 ⁶⁸
ARTICLE 2.					
École de préservation de Cadillac (Gironde).....					7.533 65
École de préservation de Clermont (Oise).....					1.550 03
École de préservation de Doullens (Somme).....					48.804 98
					57.889 26
TOTAL du chapitre 18.....					650.095 94
Soit, en chiffres ronds, la somme égale au crédit demandé de.....					650.000 ⁰⁰

Suite des *Développements, par chapitres, articles,**et paragraphes, des crédits demandés.*

ÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 19.				
<i>DÉPENSES ACCESSOIRES ET DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.</i>				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales et dépôt de forçats.....	7.450	7.450	"	"
ARTICLE 2. — Établissements pénitentiaires de la Seine et maisons d'arrêt, de justice et de correction.....	30.400	30.400	"	"
ARTICLE 3. — Établissements publics de jeunes détenus.....	284.300	29.600	254.700	"
ARTICLE 4. — Dépenses diverses.....	40.550	40.550	"	"
TOTAL du chapitre 19.....	362.700	108.000	254.700	"
			En plus : 254.700 ^f	

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 19	
<i>DÉPENSES ACCESSOIRES ET DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.</i>	
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales et dépôt de forçats.	
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	3.000 ^f
Primes pour capture d'évadés.....	400
Fournitures de bureaux et d'école.....	4.050
	7.450
ARTICLE 2. — Établissements pénitentiaires de la Seine et maisons d'arrêt, de justice et de correction.	
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	6.000
Primes pour capture d'évadés.....	400
Fournitures de bureaux et d'école.....	24.000
	30.400
ART. 3. — Établissements publics de jeunes détenus.	
Ports et affranchissements de lettres et paquets.....	4.000
Primes pour capture d'évadés.....	2.300
Fournitures de bureaux et d'école.....	8.000
Gratifications de livrets de caisse d'épargne aux pupilles des colonies publiques et privées.....	270.000
	284.300
ARTICLE 4. — Dépenses diverses.	
Dépenses de traduction.....	4.000 ^f
Honoraires d'avocats.....	1.200
Médailles pénitentiaires.....	2.000
Dépenses pour le conseil supérieur des prisons.....	1.000
Missions diverses.....	5.500
Commission pénitentiaire internationale.....	10.000
Fournitures anthropométriques.....	1.450
Achat d'ouvrages pour les bibliothèques pénitentiaires.....	15.000
Commission de surveillance des établissements pénitentiaires d'Alsace-Lorraine.....	400
	40.550
TOTAL du chapitre 19.....	362.700
DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET DE 1928	
Augmentation.....	254.700

L'augmentation résulte de la constitution d'un pécule aux pupilles soumis à la tutelle administrative et maintenus dans les établissements d'éducation correctionnelle.

Ce pécule sera décompté à raison de 0 fr. 50 par journée de travail durant la première année et de 0 fr. 75 pendant les années suivantes.

La remise d'un petit pécule en fin de correction est indispensable pour faciliter le reclassement et empêcher la récidive.

De plus, il convient de remarquer que le projet de loi sur la surveillance des établissements de bienfaisance privée impose aux œuvres l'obligation d'allouer des pécules aux mineurs; l'État a le devoir impérieux de montrer l'exemple en cette matière et de substituer au régime suranné des bons points aboutissant à allouer des sommes insignifiantes (0 fr. 30 à 0 fr. 50 par mois) des allocations suffisantes pour permettre aux libérés de vivre honnêtement en attendant de trouver l'emploi qui les reclasera définitivement.

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 20. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.				
ARTICLE UNIQUE	75.000	75.000	.	.
CHAPITRE 21. ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE	18.000	10.000	8.000	.
CHAPITRE 22. PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893.				
ARTICLE UNIQUE	50.000	50.000	.	.

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.		
CHAPITRE 20. SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.		
Subventions aux institutions et comités de patronage se rattachant aux divers services de l'administration pénitentiaire, ainsi qu'aux œuvres s'occupant du patronage des libérés conditionnels. (Application de la loi du 14 août 1885.)		75.000
CHAPITRE 21. ACQUISITIONS ET CONSTRUCTIONS POUR LE SERVICE PÉNITENTIAIRE		18.000
<p style="text-align: center;"> Différence par rapport au budget de 1928 :</p> <p>La construction de 13 logements, pour le personnel de la maison centrale de Loos, dans les dépendances de l'ancienne colonie de Saint-Bernard, est à poursuivre à la cadence de 1 logement par an. Six logements sont déjà édifiés, le prix de revient d'un logement, jusqu'alors tarifié 10.000 francs, vient de subir une hausse de 8.000 francs en raison, d'une part, de ce que tous les matériaux de récupération ont été épuisés et, d'autre part, de la hausse qui s'est produite sur le sable, la chaux et le ciment et, en général sur tous les matériaux de construction.</p>		
CHAPITRE 22. PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES DANS LES CONDITIONS DÉTERMINÉES PAR LES LOIS DES 5 JUIN 1875 ET 4 FÉVRIER 1893.		
Allocation de subventions pour la participation de l'État dans les dépenses de constructions et cour*		50.000

Suite des développements, par chapitres, articles
et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929		OBSERVATIONS.
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.	
	francs.	francs.	francs.	francs.	
CHAPITRE 26.					CHAPITRE 26.
AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION.					AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION.....
ARTICLE UNIQUE.....	150.000	150.000	"	"	150.000
CHAPITRE 27.					CHAPITRE 27.
EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.					EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.....
ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	Mémoire.
CHAPITRE 28.					CHAPITRE 28.
DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.					DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.....
ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	Mémoire.
CHAPITRE 29.					CHAPITRE 29.
DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.					DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.....
ARTICLE UNIQUE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"	Mémoire.

DESIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.	
	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 30.				
REBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENU.				
ARTICLE 1 ^{er} . — Maisons centrales de force et correction.....	3.007.750	3.007.750	"	"
ARTICLE 2. — Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	67.250	67.250	"	"
ARTICLE 3. — Établissements publics de jeunes détenus.....	25.000	25.000	"	"
TOTAL du chapitre 30.....	3.100.000	3.100.000	"	"

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT TOTAL de la dépense.
	fr.
CHAPITRE 30.	
REBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENU.	
ARTICLE PREMIER.	
Maisons centrales de force et de correction.....	3.007.750
ARTICLE 2.	
Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	67.250
ARTICLE 3.	
Établissements de jeunes détenus.....	25.000
TOTAL du chapitre 30.....	3.100.000

ANNEXES

ANNEXE

Construction et aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.

NATURE DES DÉPENSES.	ÉVALUATION TOTALE des dépenses.	MONTANT DES SUBVENTIONS à la charge de l'État.	CRÉDITS			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1929.		OBSERVATIONS.
			RESTANT à ouvrir au 1 ^{er} janvier 1929.	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	ACCORDÉS pour l'exercice 1928.	En plus.	En moins.	
Construction de la prison de Saint-Claude	47.000 00	15.800 00	14.305 ^f 50 ^c					
— de Figeac	68.000 00	58.737 65	4.735 62					
— de Gourdon	50.000 00			50.000 ^f	50.000 ^f	"	"	Travaux ayant fait l'objet de subventions.
Transformation de la prison d'Avignon	93.000 00	46.500 00	18.861 66					
Construction de la prison de Toulon	2.723.500 00	942 025 40	120.775 40					
TOTAUX	2.981.500 00	1.063.063 05	158.678 18	50.000	50.000	"	"	

ANNEXE II.

SITUATION des dépenses de constructions et d'acquisitions pour le service pénitentiaire.

NATURE DES DÉPENSES.	ÉVALUATION des DÉPENSES.	CRÉDITS		OBSERVATIONS.
		RESTANT à ouvrir au 1 ^{er} janvier 1929.	DEMANDÉS pour l'exercice 1929.	
Aménagement de cellules de nuit et travaux divers de construction relatifs à l'hygiène et à la salubrité des maisons centrales.....	"	"	"	
Construction et aménagement de quartiers cellulaires dans les établissements pénitentiaires autres que les prisons départementales.....	"	"	"	
Travaux d'amélioration dans les colonies publiques de jeunes détenus.....	"	"	"	
Construction de logements pour les surveillants de la maison centrale de Loos.....	204.000 ^f	144.000 ^f	18.000 ^f	
Paiement de la dernière annuité pour l'acquisition d'une propriété à Aniane (Hérault).....	"	"	"	
TOTAUX.....	204.000	144.000	18.000	

ANNEXE III.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

2^e SECTION. — SERVICES PÉNITENTIAIRES.

ANNÉE 1927.

ÉTAT des missions ne rentrant pas dans le cadre des inspections permanentes.

DATES.	DÉSIGNATION des FONCTIONNAIRES.	NATURE DE LA MISSION.	MONTANT des FRAIS.
			fr. c.
15 au 18 janvier.....	M. Mouton, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Inspection des colonies d'Eysses et de Cadillac.....	875 25
15 au 18 janvier.....	M. Estève, chef du 3 ^e bureau de l'Administration pénitentiaire.	<i>Idem</i>	845 75
2 février.....	<i>Idem</i>	Inspection de la colonie de Saint-Hilaire.....	340 20
2 au 4 février.....	M. Cazeaux, rédacteur principal, délégué dans les fonctions de chef du service du personnel de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison centrale de Fontevault et à la colonie de Saint-Hilaire.	262 65
26 février au 4 mars...	M. Baudin, rédacteur principal au 2 ^e bureau de l'Administration pénitentiaire.	Mission spéciale à la maison centrale de Fontevault.....	636 90
5 au 9 avril.....	M. Mouton, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Inspection du dépôt de relégables de Saint-Martin-de-Ré.....	682 60
18 au 21 avril.....	<i>Idem</i>	Inspection de la colonie d'Aniane.....	565 95
18 au 19 avril.....	M. Cazeaux, rédacteur principal, délégué dans les fonctions de chef du service du personnel de l'Administration pénitentiaire.	Inspection des prisons du Havre et de Rouen.....	179 45
27 juillet au 6 août...	<i>Idem</i>	Inspection du dépôt de relégables de Saint-Martin-de-Ré et des prisons du Mans et de Bordeaux.	896 30
7 août.....	<i>Idem</i>	Inspection de la colonie de Saint-Maurice.....	143 45
27 au 29 décembre....	M. Mouton, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Inspection de la prison de Toulouse.....	634 50
		TOTAL.....	6.063 00

ANNEXE IV.

RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL

GESTION INDUSTRIELLE DE 1927

ÉTABLISSEMENTS.	NATURE DES INDUSTRIES.	RECETTES		TOTAL DES RECETTES.	DÉPENSES		TOTAL DES DÉPENSES.	EXCÉDENTS		OBSERVATIONS.
		RÉELLES.	D'ORDRE.		RÉELLES.	D'ORDRE.		DE RECETTES.	DE DÉPENSES ¹	
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
MAISONS CENTRALES.										
Clairvaux (Aube).....	Tissage mécanique.....	"	1.473.090 70	1.473.090 70	1.050.547 82	283.457 23	1.334.005 05	139.085 65	"	
	Bois de brosses.....	4.225 24	355.949 57	360.174 81	284.637 25	71.914 68	356.551 93	3.622 88	"	
	Tailleurs et cordonniers.....	18.584 76	32.266 24	50 851 00	33.784 81	9.857 24	43.642 05	7.208 95	"	
	Fabrications diverses.....	"	228 00	228 00	110 00	85 46	196 06	31 94	"	
Montpellier (Hérault).....	Lingerie.....	1.203 85	784.344 91	785.548 76	39.012 95	488.861 07	527.874 02	257.674 74	"	
	Uniformes.....	2.982 65	54.577 60	57.560 25	23.082 96	33.275 14	56.358 10	1.202 15	"	
Fontevault (Maine-et-Loire).....	Tissage.....	1 60	334.486 18	334.487 78	712.086 35	117.663 51	829.749 86	"	495.262 08	
	Tailleurs.....	201 00	791.660 36	791.861 36	38.168 00	103.501 72	141.669 72	650.191 64	"	
Melun (Seine-et-Marne).....	Imprimerie.....	511.368 61	440.529 07	951.897 68	695.754 50	21.952 83	717.707 33	234.190 35	"	
	Tailleurs.....	408.346 05	433.046 55	841.392 60	850.622 76	24.899 70	875.522 46	"	34.129 86	
	Cordonnerie.....	309.489 45	145.089 49	454.578 94	382.912 77	38.736 26	421.649 03	32.929 91	"	
	Meubles et lits.....	8.933 15	1.680 25	10.613 40	4.106 91	4.352 90	8.459 81	2.153 59	"	
Poissy (Seine-et-Oise).....	Brosserie.....	572.859 89	51.770 98	624.630 87	168.144 59	336.019 51	504.164 10	120.466 77	"	
	Tailleurs.....	789.212 02	79.411 74	868.623 76	737.922 67	60.486 50	798.409 17	70.214 59	"	
	Paillassons.....	"	4.350 15	4.350 15	2.791 07	1.190 76	3.981 83	368 32	"	
Ensisheim (Haut-Rhin).....	Brosserie.....	149 50	6.231 96	6.381 46	5.562 65	40 00	5.602 65	778 81	"	
	Ferblanterie et tonnellerie.....	"	4.324 17	4.324 17	3.915 39	120 00	4.035 39	288 78	"	
	Imprimerie et reliure.....	43.423 65	5.360 13	48.783 78	29.469 07	4.919 52	34.388 59	14.395 19	"	
	Tailleurs.....	179 61	61.670 46	61.850 07	48.592 12	13.963 33	62.555 45	"	705 38	
Haguenau (Bas-Rhin).....	Cordonnerie.....	"	"	"	174 60	99 00	273 60	"	273 60	
	Lingerie.....	"	39.072 58	39.072 58	6.842 45	25.637 43	32.479 88	6.592 70	"	
TOTAUX.....		2.671.161 03	5.099.141 09	7.770.302 12	5.118.242 29	1.641.033 79	6.759.276 08	1.541.396 96	530.370 92	
								1.011.026 04		

EXCÉDENT des recettes.....

ÉTABLISSEMENTS.	NATURE DES INDUSTRIES.	RECETTES		RECETTES		TOTAL		DÉPENSES	
		RÉELLES.		D'ORDRE.		DES RECETTES.		RÉELLES.	
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
II.									
ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.									
Colonie d'Aniane (Hérault).....	Cordonnerie.....	37	40	21.593	05	21.630	45	18.190	11
	Tailleurs.....	2.482	60	66.728	00	69.210	60	47.866	30
Colonie de Saint-Maurice (Loir-et-Cher)....	Cordonnerie.....	149	76	20.674	43	20.824	19	14.824	48
	Corderie.....	430	74	35.706	27	36.137	01	20.857	20
Colonie de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).....	Conserves alimentaires.....	4.117	95	23.550	40	27.668	35	27.017	95
	Cordonnerie.....	148	35	13.630	63	13.778	98	12.786	35
	Tailleurs.....	144	22	3.022	25	3.166	47	328	54
Colonie correctionnelle d'Eysse (Lot-et-Garonne).....	Cordonnerie.....	"		5.976	09	5.976	09	5.405	20
	Tailleurs.....	353	07	110.817	47	111.170	54	70.725	75
École de préservation de Clermont (Oise)...	Couture et tricotage.....	164	50	52.285	07	52.449	57	33.289	46
École de réforme de Saint-Hilaire (Vienne).	Cordonnerie.....	"		12.399	59	12.399	59	11.801	50
École de préservation de Cadillac (Gironde).	Lingerie.....	586	00	51.593	45	52.179	45	15.997	12
École de préservation de Doullens (Somme).	Lingerie.....	215	19	87.845	99	88.061	14	32.956	26
TOTAUX.....		8.829	74	505.822	69	514.652	43	312.045	22
Excédent de dépenses.....									

DÉPENSES	TOTAL	EXCÉDENTS		OBSERVATIONS.			
		D'ORDRE.			DES DÉPENSES.		
		DE RECETTES	DE DÉPENSES.		DE RECETTES	DE DÉPENSES.	
fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
764	19	18.954	30	2.676	15	"	
27.417	44	75.283	74	"		6.073	14
2.969	15	17.793	63	3.036	56	"	
12.493	59	33.350	79	2.786	22	"	
"		27.017	95	650	40	"	
627	66	13.413	01	365	97	"	
2.318	60	3.147	14	19	33	"	
"		5.405	20	570	89	"	
72.415	12	143.140	87	"		31.970	33
26.460	83	59.750	29	"		7.300	72
581	43	12.382	93	16	66	"	
29.367	88	45.365	06	6.814	45	"	
36.982	39	69.038	65	10.022	49	"	
211.998	28	524.043	50	35.953	12	45.344	19
Excédent de dépenses.....		9.391 ^f 07 ^c					

RÉCAPITULATION.

I. Maisons centrales.....	2.671.161	63	5.099.141	09	7.770.302	12	5.118.242	29
II. Établissements d'éducation correctionnelle.....	8.829	74	505.822	69	514.652	43	312.045	22
TOTAUX.....	2.679.990	77	5.604.963	78	8.284.954	55	5.430.287	51
Excédent de recettes.....								

RÉCAPITULATION.

1.641.633	79	6.759.276	08	1.541.396	96	530.370	92
211.998	28	524.043	50	35.953	12	45.344	19
1.853.632	07	7.283.319	58	1.577.350	08	575.715	11
Excédent de dépenses.....		1.001.634 ^f 97 ^c					